



Association des joueuses et joueurs de rôles de l'Outaouais

Procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration

Tenue le 11 avril 2013, 18h00

Lieu : Maison de Michel Harper

Membres présents:

Marie-Jules Morris-Bourgouin
Vicky Trottier
Benoit Proulx
Geneviève Branchaud
Maxime Charron-Tousignant

Louis Fontaine
Benjamin Lévesque-Staes
Michel Harper
Maxime Godon
Yanick Vallières

Membres absents:

Patrick Lapointe

1) Ouverture de la réunion

2) Lecture et adoption du PV de la réunion du 2 mars 2013

a) Michel propose l'adoption du PV de la réunion du 2 mars 2013. Benoit appuie. Adopté à l'unanimité.

3) Lecture et adoption des PV de 2013

a) Concerne les procès verbaux du 17 juillet 2012, 6 décembre 2012 et 15 janvier 2013.
b) Marie-Jules propose l'adoption des PV de 2013. Maxime G appuie. Adopté à l'unanimité.

4) Lecture et adoption de l'ordre du jour

a) Lu et adopté.

5) Question ouverte - que souhaitez-vous accomplir comme projets cette année?

- a) Plusieurs courriels n'ont pas eu de réponse.
- b) Maxime CT a comme objectif de travailler sur le projet de l'assurance et des GN bannières.
- c) Benoit veut s'impliquer en tant que trésorier et en aidant avec le village fantôme de Cantley.
- d) Michel s'implique dans l'organisation d'activités (village fantôme, GAnime, etc.)
- e) Louis s'implique dans le lancement du site web
- f) Geneviève s'implique dans l'organisation d'activités
- g) Maxime G s'implique dans l'organisation interne du CA.
- h) Benjamin s'implique dans l'organisation de GN et les constructions.
- i) Marie-Jules s'implique sur le site web, veut réorganiser les documents et nettoyer la paperasse, s'occuper du cadre de soutien.
- j) Yanick s'implique dans les communications. Il répondra au représentant de Fallen Kingdom.

6) GN Bannières

- a) Mise à jour des contrats avec les GN bannières
 - i) Suite à un questionnaire par rapport aux assurances, Maxime CT et Yanick ont contacté la courtière d'assurance pour obtenir plus d'informations.
 - ii) Suite à cela, les contrats bannières ont été révisés.
 - iii) Il y a maintenant trois documents:
 - (1) La demande de partenariat: lorsqu'une organisation veut devenir une bannière de l'AJJRO, à remplir une fois par année.
 - (2) Entente de partenariat: daté et signé, le CA accepte la demande.
 - (3) Demande d'organisation d'activité: l'organisation demande à organiser une activité en partenariat avec l'AJJRO.
 - iv) Présentation par Maxime CT des trois documents.
 - (1) Notre assurance protège les organisations qui sont membres de l'AJJRO, les administrateurs et les bénévoles. Par conséquent, tous les organisateurs doivent être membres.
 - (2) Autrement dit, nous pouvons couvrir des associations qui ne sont pas enregistrées auprès du Registre des Entreprises du Québec. Nous ne pouvons pas couvrir une personne morale, une société en nom collectif ou en commandite ou une association.
 - (3) Les frais des cotisations annuelles sont fixées à 100\$ pour une organisation membre. Les frais pour chaque activité soumise et organisée est de 25\$ (indépendamment de la durée de l'activité).
 - v) Marie-Jules propose que l'AJJRO rembourse le 50\$ payé en trop par la bannière Chronique des Terres Anciennes, Benoit appuie, adopté à l'unanimité.

- vi) Marie-Jules propose que le coût de l'inscription annuelle pour une organisation membre soit de 80\$ par année (au lieu de 100\$). Louis appuie.
 - (1) Michel rappelle que le CA a toujours la prérogative de nommer des membres spéciaux.
 - (2) Discussion concernant l'aspect budgétaire de l'AJJRO. Louis rappelle que chaque organisateur de l'organisation membre doivent être membre de l'organisation, ce qui peut être perçu comme un frais caché.
 - (3) La proposition est rejetée à majorité.

 - vii) Benjamin mentionne que la trousse de maquillage est en très mauvais état. Plusieurs perruques ont dû être jetées récemment.
 - viii) Yanick mentionne avoir la possibilité de commander des oreilles d'elfes (protèses en latex) de bonne qualité.
 - ix) Maxime mentionne que nous avons l'obligation contractuelle de fournir une trousse de qualité.
 - x) Benoit mentionne que nous avons un budget annuel de 80\$ pour renouveler la trousse de maquillage (ce qui n'inclut pas les protèses en latex).
 - xi) Benoit et Benjamin vont faire l'inventaire de la trousse et présenter les besoins lors de la prochaine réunion du CA.
 - xii) Yanick propose l'adoption des contrats tels que modifiés lors de la réunion du CA. Marie-Jules appuie. Adopté à l'unanimité.
 - xiii) Yanick se porte volontaire pour recevoir les demandes de partenariat envoyés à l'AJJRO.
- b) Contrat avec Milandes
- i) Maxime CT et Yanick vont informer les organisateurs de Milandes des modifications au contrat. Ils présenteront un suivi lors de la prochaine réunion.

7) Signataire

- a) Marie-Jules propose que les signataires des chèques de l'AJJRO soit uniquement les personnes suivantes :
 - i) Marie-Jules Morris Bourgouin (Présidente)
 - ii) Michel Harper (Vice-président)
 - iii) Benoit Proulx (Trésorier)
- b) Benoit appuie. Adopté à l'unanimité.

8) Animation dans les écoles: est-ce toujours pertinent?

- a) Les écoles ont décidé d'annuler l'activité car ils n'avaient pas le budget. Nous avons par conséquent un délai avant de prendre une décision.
- b) Benjamin mentionne que les revenus aident l'AJJRO, mais nous n'atteignons pas notre public cible.

- c) Maxime CT soulève la question d'un contractant rémunéré à l'AJJRO qui serait prêt à s'impliquer pour augmenter les revenus de l'AJJRO. L'idée est rejetée pour l'instant.
- d) Remis à la prochaine réunion.

9) Règles de l'AJJRO

- a) Le comité des règles n'existe plus. Par contre, des questions sont soulevées par rapport aux règles telles qu'elles existent en ce moment.
- b) Benjamin propose ce créer un comité *ad hoc* afin de réviser les règles.
- c) Toute discussion subséquente est déléguée au comité *ad hoc* que Benjamin formera.
- d) Une première révision des règles sera soumise dans un document allégé.

10) Cartes de membres

- a) repoussé à la prochaine réunion.

11) Outaouais en Fête

- a) Édouard Beirnaert a fait la proposition d'aller animer du troll ball à Outaouais en Fête.
- b) Geneviève prend le dossier. Elle fera un suivi lors de la prochaine réunion.

12) Terrain de St-André: comité avec les autres associations

- a) On a un comité sur Facebook commun avec les autres associations, dont Benjamin et Marie-Jules font partie.
- b) batterie de cuisine
 - i) Nous n'avons pas d'argent pour une batterie de cuisine, et nous en avons déjà une. Michel propose que le CA s'oppose officiellement à l'acquisition d'une batterie de cuisine. Maxime G appuie. Adopté à l'unanimité.
 - ii) Benoit soulève des inquiétudes par rapport à la salubrité de cette batterie de cuisine.
- c) Constructions
 - i) Benjamin va assurer un suivi par courriel.

13) Fiches de personnage - exemple

- i) Marie-Jules demande aux membres du CA de fournir une fiche de personnage générique qui pourra être utilisée comme exemple pour les nouveaux joueurs. Marie-Jules s'occupera de distribuer ces fiches de personnage.

14) Suivis

- a) Entreposage

- i) Nous entreposerons les costumes chez Gaétan Thibault.
- b) Activité Halloween
 - i) Contact: Michael Ouellette. Il a fait une annonce sur le mur facebook de l'AJJRO pour demander de l'aide aux membres.
 - ii) Benoit et Geneviève vont rencontrer Michael.
 - iii) Dominique Pilon s'occupe de la Vallée de l'Horreur au village fantôme. Nous allons lui référer nos bénévoles intéressés.
- c) Adresses pour les assurances, le REQ et la ville
 - i) L'adresse est le 32 de Mandelieu pour le REQ, la ville et pour les assurances.
 - ii) Le Centre Québécois de Service aux Associations a encore l'adresse de Maxime CT comme point de contact, les corrections sont en cours.
- d) Maquillage
 - i) repoussé à la prochaine réunion.
- e) GN de l'AJJRO
 - i) Patrick aimerait que les membres du CA soient présents au 15e de l'AJJRO.
- f) Contrat électronique
 - i) repoussé à la prochaine réunion.

15) Prochaines réunions

- a) 16 mai, 18h30, 32 de Mandelieu.

16) Varia

- a) Nous avons des protège-bras en cuir et des colliers à faire tirer lors de la prochaine Assemblée Générale Annuelle pour les bénévoles.

17) Fermeture de la réunion

- a) Michel propose la fermeture de la réunion. Maxime CT appuie. Adopté à l'unanimité.